

Incidence du cancer de la trachée, des bronches et du poumon en Bretagne

Mars 2004

Version diffusée sur internet, document téléchargé.
© Observatoire Régional de Santé de Bretagne



Adresse postale : CS 14235 - 35042 Rennes cedex
Tel. 02 99 14 24 24 - Télécopie 02 99 14 25 21
E-mail : orsb@orsb.asso.fr

Incidence du cancer de la trachée, des bronches et du poumon en Bretagne

A retenir

Selon les estimations du réseau FRANCIM, environ 1 329 nouveaux cas de cancer du poumon ont été diagnostiqués en Bretagne pour l'année 2000, dont 85% chez les hommes.

Le cancer du poumon représente 12% de l'ensemble des cancers incidents masculins. Il arrive ainsi au troisième rang des cancers masculins les plus fréquents, après le cancer de la prostate et celui des voies aéro-digestives supérieures. Pour les femmes, avec 199 nouveaux cas annuels, le cancer du poumon représente 3% de l'ensemble des cancers incidents féminins.

Le cancer du poumon touche des personnes relativement jeunes puisque 46% des nouveaux cas sont déclarés avant 65 ans.

Les taux standardisés d'incidence du cancer du poumon ont fortement augmenté entre 1980 et 2000. Mais l'un des faits marquants est la croissance rapide des nouveaux cas de cancer du poumon chez les femmes au cours de cette période.

Avertissement

Les informations présentées sont le résultat, pour la région Bretagne, d'estimations réalisées par le réseau des registres des cancers FRANCIM pour les années 1980, 1985, 1990, 1995 et 2000. Elles concernent uniquement l'incidence des cancers. Elles ne peuvent porter ni sur les caractéristiques des populations concernées ni sur les facteurs de risque, informations qui ne pourraient être disponibles qu'à partir de registres des cancers, encore actuellement insuffisamment développés en Bretagne.

Définitions

L'**incidence ou nombre de cas incidents** est le nombre annuel estimé de nouveaux cas de cancer. L'estimation des nouveaux cas de cancer est faite par le réseau FRANCIM. Le principe de l'estimation est le suivant. Actuellement, en France, 11% de la population est couverte par un registre général des cancers. Pour disposer de l'incidence aux niveaux national et régional, des méthodes d'estimation utilisant les données de mortalité et les données de morbidité des registres ont été mises en place. L'estimation repose sur l'hypothèse d'une relation stable entre l'incidence et la mortalité, et identique dans les différentes zones du territoire national. Ainsi, à partir des territoires couverts par les registres, cette relation peut être extrapolée aux territoires non couverts, ce qui est le cas pour la Bretagne.

L'utilisation des **taux d'incidence standardisés** permet d'effectuer des comparaisons entre populations (ici entre la Bretagne et la France) en éliminant les effets dus aux structures par âge de ces populations. Le taux d'incidence standardisé (nombre de nouveaux cas pour 100 000 personnes) est le taux que l'on observerait en Bretagne ou en France, si les populations avaient la même structure par âge que la population de référence. Pour des raisons de comparaisons internationales, le réseau FRANCIM utilise la population européenne comme référence pour le calcul des taux standardisés.

Le **taux d'incidence par tranche d'âge** est le nombre de nouveaux cas estimé dans une tranche d'âge rapporté à la population totale de cette tranche d'âge.

Incidence du cancer du poumon en 2000

D'après les dernières estimations de l'incidence des cancers en Bretagne, le nombre de nouveaux cas de cancer du poumon en 2000 s'élève à 1 130 pour les hommes (soit 85%) et 199 pour les femmes (soit 15%). L'incidence des cancers du poumon est 5.6 fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes. L'écart entre l'incidence chez les hommes et chez les femmes est particulièrement marqué pour ce cancer. Ces estimations représentent 80 nouveaux cas de cancer du poumon pour 100 000 hommes et 13 nouveaux cas pour 100 000 femmes.

Evolution de l'incidence

La période 1980-2000 a été marquée par une forte croissance de l'incidence du cancer du poumon, qui touche les femmes plus que les hommes. Cette progression n'est que partiellement due à l'accroissement et au vieillissement de la population.

Nombre de nouveaux cas de cancer du poumon estimé chez les hommes en Bretagne et en France

	1980	1985	1990	1995	2000
Bretagne	645	742	848	989	1130
France	16298	17626	19159	21123	22994

Sources : FRANCIM, Score Santé-FNORS

Exploitation ORS Bretagne

Le cancer du poumon a vu sa fréquence augmenter entre 1980 et 2000, de façon plus importante dans la décennie 1990-2000, que dans la décennie 1980-1990. La Bretagne a connu encore plus que la France une très forte augmentation du nombre annuel estimé de nouveaux cas de cancer du poumon chez les hommes : +75%, versus +41% en France.

Nombre de nouveaux cas de cancer du poumon estimé chez les femmes en Bretagne et en France

	1980	1985	1990	1995	2000
Bretagne	69	90	117	155	199
France	1613	2072	2684	3493	4532

Sources : FRANCIM, Score Santé-FNORS

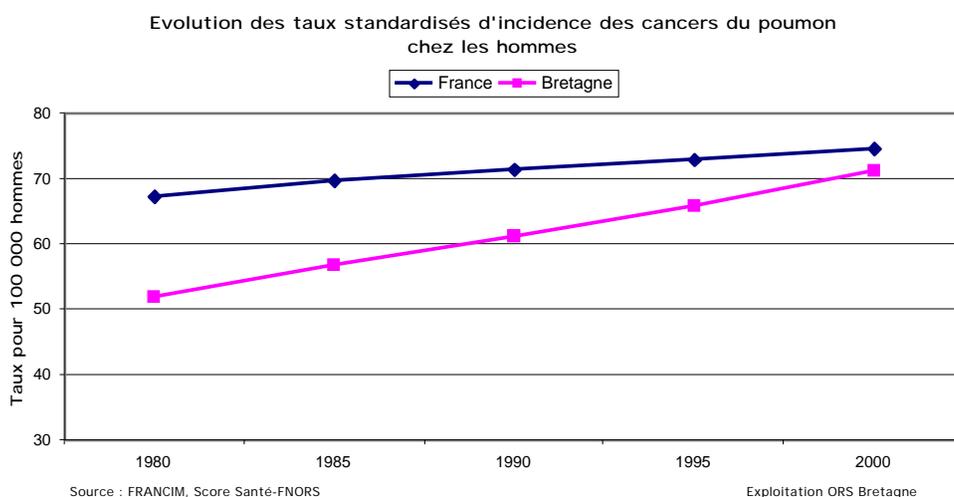
Exploitation ORS Bretagne

Entre 1980 et 2000, l'augmentation des nouveaux cas de cancer chez les femmes est considérable (+188%), ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel de +9.4%. Cette augmentation a été progressive au cours des deux dernières décennies et est le reflet de l'augmentation de la fréquence du tabagisme féminin.

Evolution des taux standardisés d'incidence

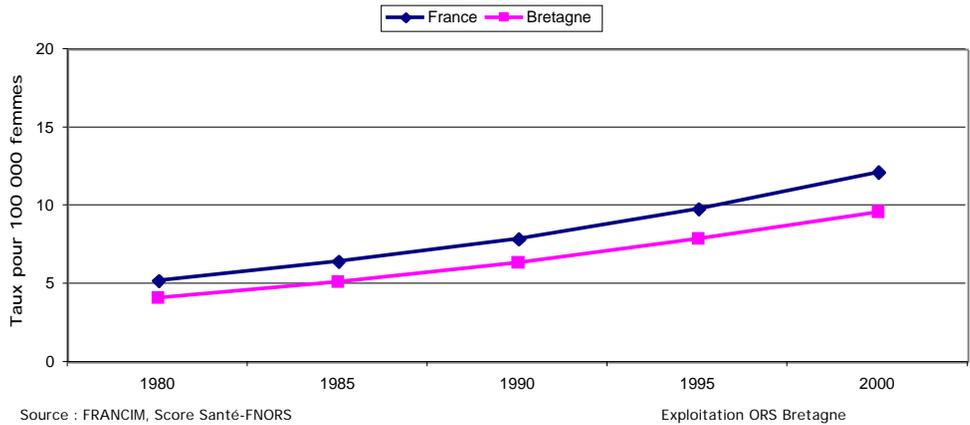
Le calcul des taux standardisés sur la population européenne permet d'éliminer les effets d'évolution des effectifs et de la structure par âge de la population.

Quand on élimine le facteur vieillissement démographique, l'augmentation de l'incidence en Bretagne est encore de +37% chez les hommes et +135% chez les femmes, entre 1980 et 2000. Les raisons de l'augmentation très importante des nouveaux cas de cancer du poumon peuvent être multiples : effets de la consommation de tabac, meilleurs dépistages et diagnostics plus rapides permettant d'identifier les cancers du poumon plus précocement.



Entre 1980 et 2000, les taux standardisés d'incidence ont augmenté de 52 à 71 cas pour 100 000 hommes en Bretagne (+37%) et de 67 à 75 cas pour 100 000 hommes en France (+11%). Indépendamment de la structure par âge de la population masculine, la Bretagne a toujours présenté des taux standardisés d'incidence inférieurs à ceux de la France, signe d'une incidence plus faible dans la région. Cependant, l'écart avec la France, pourtant bien marqué en 1980, s'est réduit progressivement tout au long de la période. Les taux standardisés d'incidence, qui ont progressé plus rapidement en Bretagne qu'en France, sont proches du niveau national en 2000.

Evolution des taux standardisés d'incidence des cancers du poumon
chez les femmes



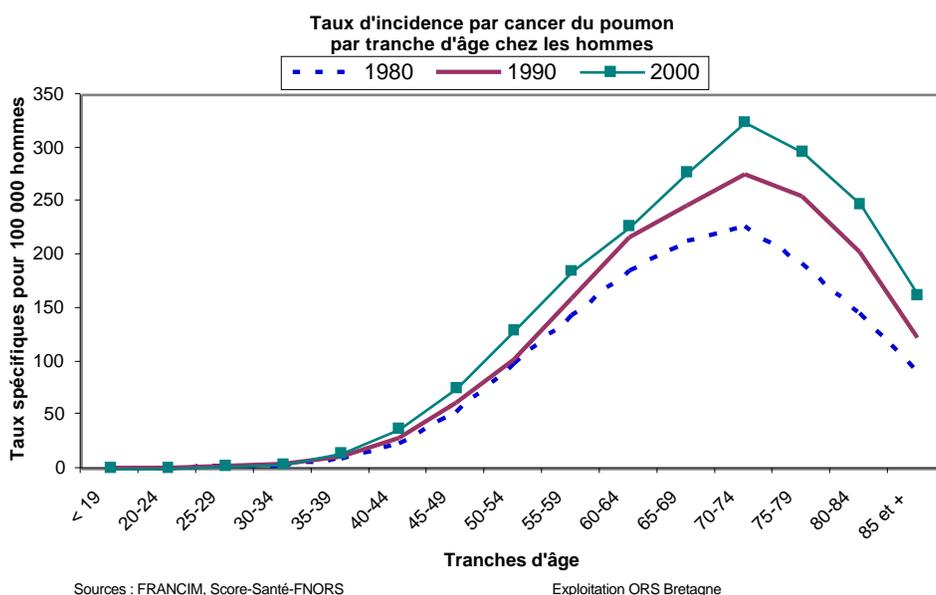
Chez les femmes, l'évolution générale sur l'ensemble de la période est une augmentation des taux standardisés d'incidence, de l'ordre de +133% en Bretagne comme en France.

Les taux sont passés de 4 à 9 cas pour 100 000 femmes en Bretagne et de 5 à 12 cas pour 100 000 femmes en France. La courbe régionale étant toujours au-dessous de la courbe nationale, la Bretagne a ainsi toujours présenté une incidence du cancer du poumon plus faible qu'en France.

Contrairement à la situation des hommes, les taux bretons des femmes se sont éloignés des taux français sur toute la période.

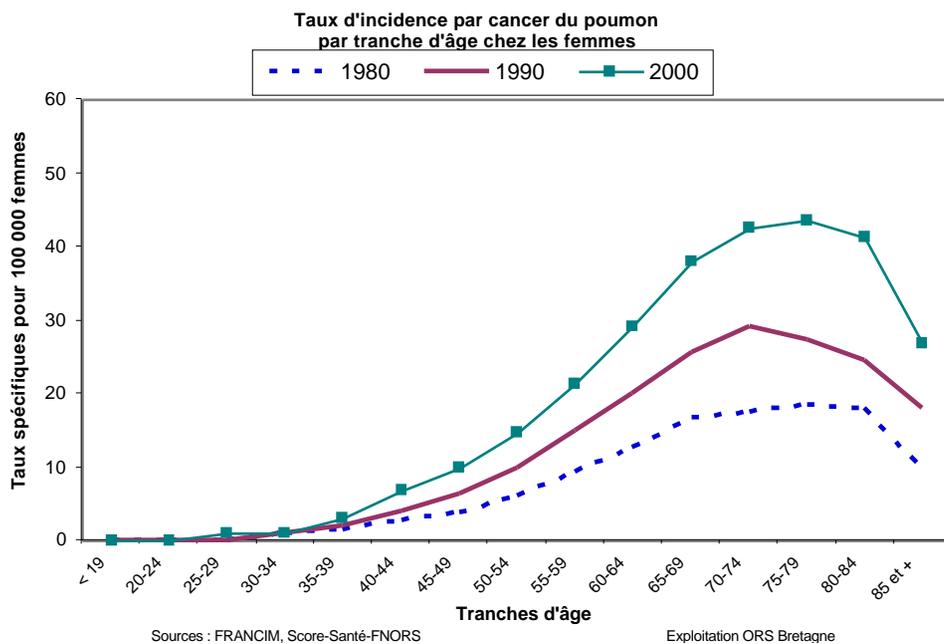
Evolution de l'incidence selon le sexe et l'âge

L'étude de l'évolution des taux d'incidence du cancer du poumon par tranche d'âge de 1980 à 2000, présentée à l'aide des graphiques suivants, montre une augmentation pour toutes les tranches d'âge. Cette évolution est plus marquée chez les femmes, même si l'incidence reste plus élevée chez les hommes.



Chez les hommes, les taux d'incidence par âge augmentent dès la tranche d'âge 45-59 ans pour atteindre rapidement un maximum chez les hommes de 70-74 ans et diminuer ensuite très vite.

Entre 1980 et 2000, le taux d'incidence dans la tranche d'âge 70-74 ans a évolué de 226 à 324 nouveaux cas pour 100 000 hommes.



Chez les femmes, les courbes des taux d'incidence par âge se situent très en deçà de celles des hommes, mais l'augmentation des taux d'incidence est beaucoup plus importante entre 1980 et 2000. Dans la tranche d'âge 75-79 ans, le taux d'incidence a évolué de +138%, passant de 18 nouveaux cas en 1980 à 43 nouveaux cas en 2000. Les taux d'incidence par âge progressent plus rapidement à partir de la tranche d'âge 50-54 ans pour atteindre un maximum à l'âge de 75-79 ans en 2000. Puis, l'incidence décroît à partir de 80-84 ans.